



Association Jeunesse Belleilloise

Allée du Parc, Belleville sur Vie

85170 BELLEVIGNY

Tél : 02 51 41 10 23

Mail : assojeunessebelleilloise@gmail.com

Site : www.ajb85.fr



Horaires d'accueil :

Périscolaire : 7h15-8h30 ou 8h45 et 16h30-19h00

Centre de loisirs : 9h00 – 17h00

(Péricentre à partir de 7h15 et jusqu'à 19h00)

L'AJB, créée en janvier 2010, est une association gérée par des parents bénévoles.

L'association emploie 14 salariés à l'année et une quinzaine d'animateurs l'été. Elle est dirigée par Céline Gouache-Sauvion.

L'AJB a pour but de gérer à Belleville-sur-Vie :

- ➔ L'accueil des enfants (3-10 ans) le mercredi et lors des vacances scolaires
- ➔ L'accueil périscolaire pour l'école des Chaumes et l'école Saint Augustin
- ➔ L'accueil des jeunes (11-13 ans et 14 ans et plus)

Le projet éducatif de l'association a 3 objectifs :

- ➔ Accueillir les enfants et leur famille dans un environnement de qualité.
- ➔ Favoriser la collaboration et les échanges entre toutes les structures accueillant des enfants et des jeunes, pour assurer une cohérence éducative, varier les activités et les supports d'activités.
- ➔ Accompagner vers une éducation à la citoyenneté. Permettre à chaque enfant et chaque jeune de devenir un citoyen responsable, engagé et respectueux de son environnement.
- ➔ Impliquer les familles dans l'association.

En 2023, environ 360 familles ont adhéré à l'AJB et 530 enfants et jeunes ont utilisé ses services.



Fonctionnement des services :

Les accueils des enfants de 3-10 ans :

Accueil extrascolaire :

Les enfants sont accueillis les mercredis et petites vacances, à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas.

Un thème est établi à chaque période de vacances, avec des sorties en relation avec le thème.

Périscolaire :

Près de 250 familles utilisent ce mode de garde, avant et après l'école. Des activités de courte durée y sont proposées.

Le petit déjeuner est servi jusqu'à 8h15 sur demande des parents. Le goûter est distribué à 16h30.

Les accueils de jeunes :

- Accueil des 11-13 ans :

- Accueil libre encadré les mercredis de 12h à 17h (possibilité de manger sur place)
- Pendant les petites vacances scolaires, l'été
- Séjours d'été

- Accueil jeunes (14 ans et plus) :

- Accueil libre les vendredis de 19h à 23h
- Activités pendant les vacances,
- Séjour d'été

Les jeunes mènent régulièrement des actions d'autofinancement afin de réduire le coût de leurs activités ou sorties pendant les vacances.

Ces accueils ont lieu 50 bd André Malraux, à côté du Pôle sportif.

Qui sont les membres de l'AJB ?

Le conseil d'administration de l'association est constitué de :

- Des représentants de la commune de Belleville-sur-Vie,
- Des parents d'élèves de l'école des Chaumes,
- Des parents d'élèves de l'école St Augustin,
- La directrice de l'AJB, Céline Gouache-Sauvion,
- Pierrick Bréchoire, directeur-adjoint et référent jeunesse.

Les membres du bureau :

Noémie Bouhier et Amandine Leplat, co-présidentes
Clément Pascreau, trésorier
Elise Jaud, trésorière adjointe
Hélène Maguier, secrétaire
Nathalie Demorand, secrétaire-adjointe

Vous souhaitez plus d'informations ? Vous souhaitez nous rejoindre ?

Contactez-nous !



Les bénévoles se réunissent en 5 commissions de travail :

⇒ Commission enfance : les bénévoles de cette commission proposent des actions et valident les projets en direction des enfants de 3-10 ans pour les temps d'accueil périscolaire et extrascolaire.

⇒ Commission jeunesse : même principe que pour la commission précédente mais pour les jeunes de 11 à 17 ans.

⇒ Commission RH-finances : les membres se préoccupent du bien être des salariés au sein de l'association. Ils s'occupent également de gérer l'aspect financier et de garantir une gestion saine de l'activité.

⇒ Commission Evènementiel : cette commission permet de mettre des actions en place en direction des familles utilisatrices. Les bénévoles servent à financer des projets en direction des enfants et des jeunes.

⇒ Commission environnement : le but de cette commission est d'étudier l'impact environnemental de l'association et de trouver des solutions pour limiter cet impact. Les bénévoles sont aussi force de proposition auprès de l'équipe pédagogique pour mettre en place des actions liées à l'environnement.



Pourquoi nous rejoindre comme bénévole à l'AJB ?

Les membres de l'association sont tous parents d'élèves utilisant les services de l'AJB.

En tant que membres, nous faisons le bilan des activités, validons les choix et proposons des axes d'amélioration pour l'épanouissement de nos enfants et nos jeunes.

C'est une chance, en tant que parents, de ne pas s'en tenir à un rôle de « consommateur » du service, mais de pouvoir orienter, faire vivre et participer à la dynamique de cette structure.

Par exemple :

Commission enfance : l'équipe d'animation prépare les différents camps et séjours d'été, et propose deux thèmes au choix pour le fil rouge de l'été. Ce sont les parents membres de la commission qui échangent puis choisissent le thème d'animation de l'été.

Commission jeunes : Les parents de la commission organisent les actions d'autofinancement menées par les jeunes (jus de pommes, lavage de voitures...). Ils réfléchissent aux activités qui peuvent être proposées spécifiquement aux plus jeunes (11-13 ans).

